

En cette rentrée de septembre, le Pape François nous invite à prier :

Pour que la peine de mort, qui porte atteinte à l'inviolabilité et à la dignité de la personne, soit abolie dans la législation de tous les pays du monde.

Au nom du Père, du Fils et du Saint Esprit, Amen.

La Communauté de Taizé chante *Ô toi l'au-delà de tout*.

### **Texte introductif du Pape**

Alors que, dans de nombreux pays, la peine de mort est toujours pratiquée et inscrite dans la législation, le Pape François s'engage personnellement dans son Encyclique *Fratelli tutti* pour qu'elle soit abolie afin de respecter la dignité de la personne:

*269 - Rappelons-nous que le meurtrier garde sa dignité personnelle et Dieu lui-même s'en fait le garant. Le rejet ferme de la peine de mort montre à quel point il est possible de reconnaître l'inaliénable dignité de tout être humain et d'accepter sa place dans cet univers. Étant donné que si je ne la nie pas au pire des criminels, je ne la nierai à personne (...).*

### **Prier avec la Parole (1 Samuel 26)**

*Le roi Saül, après avoir reconnu en David son successeur, voit en lui un ennemi, il le poursuit et tente de le tuer. Une nuit, l'occasion est offerte à David de se débarrasser de Saül.*

David et Abishaï arrivèrent de nuit, près de la troupe. Or, Saül était couché, endormi, au milieu du camp, sa lance plantée en terre près de sa tête ; Abner et ses hommes étaient couchés autour de lui. Alors Abishaï dit à David : « Aujourd'hui Dieu a livré ton ennemi entre tes mains. Laisse-moi donc le clouer à terre avec sa propre lance, d'un seul coup, et je n'aurai pas à m'y reprendre à deux fois. » Mais David dit à Abishaï : « Ne le tue pas ! Qui pourrait demeurer impuni après avoir porté la main sur celui qui a reçu l'onction du Seigneur ? » Puis David ajouta : « Par la vie du Seigneur ! C'est le Seigneur seul qui le frappera, soit que son jour arrive et qu'il meure, soit qu'il descende au combat et qu'il y périsse.,, que le Seigneur me préserve de porter la main sur lui, le messie du Seigneur ! Et maintenant, prends donc la lance qui est près de sa tête avec la gourde d'eau, et allons-nous en. » David prit la lance et la gourde d'eau qui étaient près de la tête de Saül, et ils s'en allèrent... David passa sur l'autre versant de la montagne et s'arrêta sur le sommet, au loin, à bonne distance. »

Textes liturgiques © AELF, Paris

**1** - « Dieu a livré ton ennemi entre tes mains... » J'écoute les paroles d'Abishaï au roi David, et sa compréhension de l'événement ; je m'interroge sur cette interprétation qui invite au meurtre, avec la certitude d'être dans son bon droit. Qu'est-ce que cela produit en moi ?

**2** - « Qui pourrait demeurer impuni après avoir porté la main sur celui qui a reçu l'onction du Seigneur? » David se réfère d'abord à la loi qui le punira lui-même. Ce recours à la loi lui permet de prendre de la distance, de ne pas céder à la vengeance. Je médite cela.

**3** - « C'est le Seigneur qui le frappera... » David remet à Dieu le pouvoir de vie et de mort. J'écoute cette confiance absolue, qui n'évacue pas le danger. Pour moi, je demande la grâce d'un cœur juste, mais plein de compassion, qui sache lutter pour le respect de la vie humaine.

### **Le cœur à cœur avec le Seigneur**

Ce temps de prière a sans doute provoqué en moi des sentiments divers. J'en parle au Seigneur, et je lui demande qu'il m'aide à faire en moi la lumière sur ce sujet de la peine de mort.

### **Prière d'offrande**

Je termine cette oraison avec la prière d'offrande du Réseau Mondial de Prière du Pape :  
Père très bon, en ce jour nouveau, me voici devant Toi. Unis mon cœur au Cœur de ton Fils Jésus qui s'offre pour moi dans l'Eucharistie. Que l'Esprit Saint fasse de moi son ami et apôtre par la prière, disponible à sa mission. En communion avec Marie, mère de l'Église et notre mère, avec mes frères et sœurs du Réseau Mondial de Prière, je t'offre ma journée, ses joies et ses peines, pour la mission de l'Église et l'intention donnée ce mois-ci par le Pape :

Prions pour que la peine de mort, qui porte atteinte à l'inviolabilité et à la dignité de la personne, soit abolie dans la législation de tous les pays du monde.